



COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour le Centre Communal d'Action Sociale. Elle sera disponible sur le site internet de la Commune www.mairie-ris-orangis.fr

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Le budget du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) fait l'objet d'un budget annexe défini sous la forme d'un forfait global annuel attribué par l'Autorité de tutelle, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), par voie de convention avec l'Assurance Maladie.

Le SSIAD dispose d'une unique recette, allouée par l'A.R.S. en cours d'année, sur la base d'un forfait différencié pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Cependant, l'ensemble des dépenses s'effectue de manière globalisée.

Le Compte Administratif reflète le bilan financier de l'établissement et retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes.

Un comparatif sur deux années, permet une lecture de l'évolution du budget.

Pour 2025, l'activité prévisionnelle du SSIAD était estimée à **11 680 journées** pour l'accompagnement de 30 personnes âgées et 2 personnes handicapées, correspondant à la capacité d'accueil maximale du service pour un effectif autorisé et installé de 32 patients.

Le service a réalisé 10 740 journées de prise en charge pour 10 169 « journées forfait », équivalant à un taux d'activité de 87,06 %.

Les dépenses de fonctionnement du compte administratif 2025 s'élèvent à **467 615,21 €**

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU SSIAD

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

GROUPES	Compte Administratif (€)
I	56 954,40
II	387 487,83
III	23 172,98
Total	467 615,21

EVOLUTION GLOBALE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (€)			
GROUPES	CA 2024 (€)	CA 2025 (€)	Evolution (%) CA 2024/CA 2025
Groupe I - Exploitation courante	67 115,52	56 954,40	-15,14 %
Groupe II - Personnel	403 030,09	387 487,83	-3,86 %
Groupe III - Structure	21 822,45	23 172,98	+ 6,19 %
Total des dépenses de fonctionnement	491 968,06	467 615,21	-4,95 %

EVOLUTION GLOBALE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (€)			
Type de recettes	CA 2024 (€)	CA 2025 (€)	Evolution (%) CA 2024/CA 2025
Produit de la tarification	523 125,68	549 116,02	+5,59%
<i>Dont Crédit Non Reconductible (CNR)</i>	0	0	0
<i>Reprise de résultat N-2</i>	8 350,72	0	0
Autres Produits exceptionnel	1,09	1,63	49,54%
Total des recettes de fonctionnement	531 477,49	549 117,65	+3,32%

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE : 56 954,40 €

(12,18 % du budget global – 2ème poste de dépenses – en diminution de 15,14 %)

L'écart de 15,14%, constaté à la baisse sur les dépenses afférentes aux charges à caractère général, entre le CA 2024 et le CA 2025, est justifié essentiellement par la conjugaison :

- D'une augmentation de 108% du coût des fournitures d'énergie et de 46% des fournitures administratives,
- D'une diminution de 17,49 % du montant des prestations de soins infirmiers,
- D'une diminution de 30% des remboursements de frais.

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL : 387 487,83 €

(82,86 % du budget global -1er poste de dépenses - en diminution de 3,86 %)

La diminution de 3,86% des dépenses 2025 afférentes aux dépenses de personnels, par rapport au CA 2024, est liée :

- A la suppression d'un poste de secrétaire (0,5 ETP)
- A la fin de la rémunération d'un 1ETP Aide-soignant – (pour congé de longue durée)
- A la diminution du recours aux vacances Aide-Soignante

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE : 23 172,98 €

(4,96 % du budget global - 3ème poste de dépenses - en augmentation de 6,19 %)

Les dépenses afférentes à la structure présentent une augmentation de 6,19% par rapport au CA 2024, essentiellement due :

- A la réalisation d'un plan de formation conséquent, en augmentation de 59%.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 : 1 261,87 €

RESSOURCES D'INVESTISSEMENT 2025 : 7 580,36 €

Constituées :

- Du report de l'excédent d'investissement 2024 : 7 527,56 €
- De la dotation aux amortissements 2025 : 52,80 €

CONCLUSION GENERALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

LE RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 présente un excédent de 81 502,44 €

RESULTAT ADMINISTRATIF DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 présente un excédent de 81 502,44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2025 présente un excédent de 6 318,49 €.